



Bougival, vendredi 27 août 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05164**

---

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n°78-2021-08-19-00001

**Feux d'artifices**

**VAUX-SUR-SEINE (bras de Vaux)  
SEINE AVAL - PK 89,000**

**Arrêt de navigation ( tous les usagers - dans les deux sens )****- le 03/09/2021 de 22:00 à 23:00**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 88,500 (bras de Vaux) et pk 89,350 (bras de Vaux) - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'un feu d'artifices sera tiré depuis la berge, parc Martinière, dans le bras secondaire de la Seine dit "bras de Vaux" sur la commune de Vaux-sur-Seine, au niveau du PK 89,000.

En conséquence, la navigation sera interrompue le 3 septembre 2021 de 22h00 à 23h00 entre les PK 88,500 et 89,350 dans le bras de Vaux.

Les usagers de la voie d'eau devront veiller à ne pas se trouver dans le secteur concerné pendant la durée d'interruption.

Ils devront en outre se conformer aux instructions qui pourraient leur être données par les agents de Voies navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet ([www.vnf.fr](http://www.vnf.fr))**

**Service(s) à contacter :**

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL  
Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

**Date limite d'affichage :**

04/09/2021

Adjoint au Chef de Subdivision

**Signé**

Angéla ESON